

Prolégomènes à une définition du discours narratif

Annie Kuyumcuyan

Université de Genève

Afin de limiter autant que possible sa prétention, ce titre demande à être saisi dans le présent co-texte, faute de quoi il ne pourrait - au mieux - que prêter à sourire; alors qu'il s'agit seulement pour moi de livrer "à chaud" les réflexions que m'inspire l'article de Laurent Fillietaz consacré ici même aux typologies discursives, article où l'auteur cherche, entre autres, à définir dans le cadre du modèle hiérarchique genevois cette notion déjà si souvent abordée du "discours narratif". Comme ce travail est l'une des tout premiers consacrés au sujet par l'équipe d'Eddy Roulet, et qu'il mérite à ce titre comme par ses mérites propres le qualificatif de "fondateur", je m'empresse d'avancer ce qui pourra apparaître selon le cas comme un complément ou une discussion de l'approche qui y est proposée, de crainte que la direction qu'il pourrait imprimer aux recherches en cours ne fasse désormais l'impasse sur un certain nombre de points qui pourraient à leur tour s'avérer essentiels. A la différence d'autres réactions qui se manifesteront sans doute ultérieurement, les remarques qui suivent s'inscrivent elles aussi dans le cadre de la théorie modulaire et présenteront ainsi au moins l'avantage, à défaut d'une pertinence propre toujours hypothétique, d'illustrer la richesse d'un modèle du discours qui parvient déjà à susciter en son sein une pluralité de points de vue sur une même question. Comme les uns et les autres n'en sont cependant qu'à leur première approche du sujet, la présente contribution s'efforce pour sa part de pointer un certain nombre d'éléments qu'une théorie des types devrait semble-t-il prendre en compte, et ce dans le cadre du modèle genevois, d'où son titre en forme de "pense-bête".

1. Pour un couplage précoce du référentiel et de l'interactionnel dans la définition du type narratif

En décomposant l'organisation complexe du discours en un nombre limité de systèmes, l'approche modulaire reconnaît à la fois la relative autonomie des modules préalablement définis et leur nécessaire solidarité dans l'émergence de la plupart des phénomènes discursifs, solidarité formulée sous la forme de règles de couplages entre les différents modules. Ces règles se présentent globalement sous la forme *si x et si y, alors z* (Roulet 1999). Or, si l'on considère les premières analyses du discours narratif (Benveniste 1966a, Weinrich 1973), on constate qu'à longterm prévalu, dans le champ des études linguistiques, une approche unilatérale du phénomène qui privilégiait une conception essentiellement fondée sur des critères de langue. L'avancée considérable permise par ces travaux atteint cependant aujourd'hui ses limites, car on s'aperçoit en fin de compte qu'aussi révélatrices qu'elles soient, les propriétés linguistiques d'un texte s'avèrent insuffisantes à elles seules pour déterminer son appartenance typologique, ou celle de l'une de ses séquences (cf. Grobet-Filliettaz ici même). J'en veux pour preuve - une parmi d'autres certes, mais moins souvent mentionnée que d'autres - l'existence du discours dramatique, qui constitue à l'évidence un *récit*, et qui présente cependant non moins évidemment tous les caractères du *discours*, ce qui a conduit certains chercheurs à proposer la notion de "récit implicite" (Perrin 1996). Par ailleurs, la prise en compte exclusive de critères verbaux dans l'établissement d'une typologie présente l'inconvénient - ou tout au moins le risque - de multiplier à l'infini les catégories typologiques, avec constitution inévitable de sous-catégories, catégories hybrides et j'en passe, pour découvrir finalement, au détour d'un discours quelconque, la catégorie encore non identifiée qui fait s'effondrer comme un château de cartes tout le système préalablement conçu et oblige à le rafistoler par ci, à le nuancer par là, quand ce n'est pas à le reconstruire tout entier. Certaines applications pédagogiques des typologies sont du reste à peine en dessous de cette caricature. On peut évidemment espérer que ces aménagements sont pour partie imputables aux insuffisances de telle ou telle typologie, et partir à la recherche de celle qui saura résister aux injures du temps - et des chercheurs concurrents. Mais c'est oublier ce qu'un simple calcul de probabilité suffit pourtant à montrer : étant donné le nombre et la variété des traits

linguistiques à prendre en compte au départ, leur combinaison ne peut être qu'infinie. Et de fait si on sait bien depuis au moins Benveniste (1966b), que "la phrase ne constitue pas une classe d'unités distinctives" dans la mesure où elle relève déjà du "discours", il faut alors en tirer toutes les conséquences et admettre qu'a fortiori une séquence textuelle donnée, en tant que combinaison d'unités non distinctives, ne peut elle-même constituer une véritable unité distinctive au sens linguistique du terme. D'ailleurs, des recherches genevoises récentes ont montré que les spécificités typologiques des séquences ne relevaient certainement pas que de la "grammaire" au sens le plus large qu'on veut, mais faisaient intervenir aussi des critères d'ordre informationnel et topical (cf. Grobet, *ici même*), ce qui oblige en somme à intégrer dans les considérations typologiques des critères d'une nature autre que strictement grammaticale.

Le temps paraît donc venu d'opérer un recadrage de cette notion fort controversée mais semble-t-il nécessaire, dans la mesure où sa suppression pure et simple, préconisée par certains chercheurs (voir Reboul & Moeschler 1995) conduirait vraisemblablement à une description moins fine de la communication verbale dans ses divers aspects et potentialités. Néanmoins, les apories auxquelles ont parfois conduit les approches purement linguistiques invitent désormais à aller chercher "en amont" de la manifestation verbale le ou les critères "nécessaires et suffisants" dont l'apparition ou la conjonction détermineront l'émergence de telle ou telle séquence discursive, redéfinie en termes d'"air de famille" plus que d'appartenance catégorielle stricte (Adam 1992 et 1994). Pour Laurent Filliettaz, et en ce qui concerne la seule séquence narrative, ces critères sont au nombre de deux et sont situés du côté de la dimension référentielle du discours, il s'agit d'une part du principe de "disjonction des mondes" emprunté à Bronckart (1996) et d'autre part de la notion d'"événement". Aussi théoriquement pertinent qu'apparaisse ce renversement de perspective sur la question (voir *ici même* Filliettaz et Filliettaz & Grobet), on peut d'ores et déjà remarquer qu'il fait à son tour la part belle à un module particulier du modèle genevois, auquel la théorie actuelle reconnaît certes une place prépondérante (Roulet 1999), mais qu'on ne saurait cependant surestimer au détriment de toutes les autres dimensions discursives, sous peine non seulement de risquer à nouveau une approche "réductionniste" de la question, mais surtout de manquer la valeur heuris-

tique de l'approche modulaire, dont le mérite essentiel et même en somme la raison d'être consiste d'abord à isoler puis à associer des phénomènes ou des notions relevant de domaines de connaissance distincts (Roulet 1999 et Filliettaz ici même). Il est vrai que selon la position occupée par le chercheur dans le modèle genevois, celui-ci aura tendance à privilégier tel ou tel angle d'approche, surtout si son champ d'investigation concerne les modules, qui sont un peu comme les fondations de la théorie (Roulet 1999) et dont chacun, pour peu qu'on le considère d'un peu près, a tendance à occuper, voire occulter, toute la perspective. Qu'on permette cependant à quelqu'un dont les recherches se situent plus en aval dans le modèle, et même délibérément "à la surface" des phénomènes discursifs, de formuler quelques observations à ce sujet.

Si l'on peut aisément tomber d'accord avec la formule selon laquelle narrer, c'est *représenter des événements disjoints du monde ordinaire*, on ne peut qu'être frappé en revanche du fait que le commentaire de Laurent Filliettaz n'en retienne qu'un aspect et développe de façon tout à fait pertinente le principe de disjonction d'une part, la notion d'événement sur laquelle je reviendrai tout à l'heure d'autre part, mais ignore cependant le terme, pourtant lui aussi essentiel à maints égards, de "représentation". Or ce troisième terme, ce pourrait bien être en définitive le résidu non référentiel de cette définition du narratif. Référentiel, il l'est en effet si l'on considère le contenu de la représentation, c'est-à-dire le monde dont traite le discours et dont la description relève définitionnellement du module référentiel (Roulet 1995). Mais dans la mesure où ce terme inscrit nécessairement le discours dans un cadre interactionnel où *c'est x qui représente à l'intention de y* avec toutes les conséquences qui s'ensuivent, la définition de la narrativité a nécessairement affaire **aussi** avec le module interactionnel, comme je vais m'efforcer de le montrer maintenant.

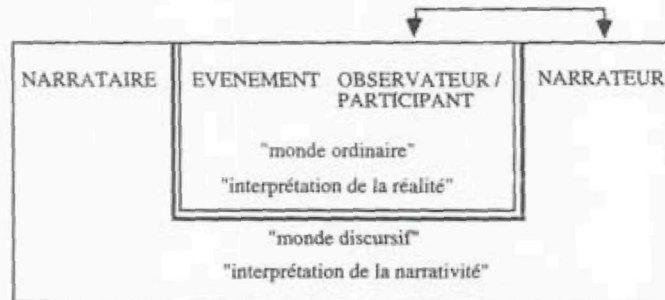
Que x s'adresse à y dans le cadre d'une interaction verbale, il n'y a évidemment pas là de quoi s'étonner, et ce n'est pas la relation en tant que telle qui fonde la spécificité narrative, mais le fait qu'une certaine configuration de celle-ci paraisse consubstantielle au phénomène même de "disjonction des mondes", qu'elle constitue comme l'explicitation, en termes interactionnels, de sa "condition de possibilité", tout en permettant par là même de le

concrétiser quelque peu. En effet, si l'on reprend la définition qui en est proposée sous 2.1.1.2. - "pour qu'il y ait narrativité, il faut qu'il y ait création d'un monde raconté, c'est-à-dire que les coordonnées formelles du monde discursif soient disjointes spatio-temporellement et logiquement du monde ordinaire dans lequel se déroule le procès interactionnel", on relève une certaine imprécision de la notion de "monde ordinaire", que je proposerais de remplacer - comme y invite du reste la fin de la définition - par celle de "monde du discours". Quant à ce dernier, je l'assimilerais purement et simplement à celui que permet de définir, dans une situation d'interaction donnée, l'ancrage énonciatif correspondant à cette situation, dans la mesure où il me semble possible de considérer comme le "référentiel" d'un discours produit quel qu'il soit celui de son ancrage énonciatif réel ou supposé (Kuyumcuyan 1999). Le "monde ordinaire" se trouverait ainsi plus strictement défini comme celui dont les coordonnées spatio-temporelles correspondent à celles des locuteurs effectivement ou fictivement engagés dans l'interaction considérée -ou "interaction tenue" dans les termes de Laurent Perrin (1996), soit comme le "monde d'objets et d'actions dans lequel s'inscrit le discours" (Roulet 1995). A ce niveau discursif fondamental de l'interaction verbale viendrait donc sous certaines conditions se superposer un niveau second -"le monde d'objets et d'actions dont parle le discours", en l'occurrence celui de l'interaction rapportée (Perrin 1996) - dont la disjonction spatio-temporelle et/ou logique avec le niveau premier fonderait la narrativité. Celle-ci se verrait alors conditionnée de façon très générale par un phénomène de disjonction entre "le monde dans lequel s'inscrit le discours" et "le monde dont il parle", pour reprendre les termes d'Eddy Roulet (1995).

Néanmoins, ce phénomène de disjonction, même plus précisément redéfini grâce au cadre interactionnel, ne s'avère pas suffisant à lui seul pour rendre compte de la narrativité. Les systèmes hypothétiques, pour prendre ce seul exemple, manifestent eux aussi cette propension à dédoubler les univers du discours. Il serait cependant excessif d'assimiler la narrativité aux systèmes hypothétiques, même si les deux phénomènes présentent sous un certain rapport quelque ressemblance fondée sur cette propriété référentielle commune. Pour autant, aboutir à une description exhaustive globale de la narrativité nécessite d'associer au phénomène référentiel une nouvelle donnée

interactionnelle afin d'obtenir les deux facteurs dont la conjonction assure l'émergence de la séquence narrative. Cette donnée, il me semble que ce peut être celle d'"emboîtement" (layering), qui consiste à insérer, dans le cadre d'une première interaction, une interaction seconde, mais sans relation hiérarchique et relationnelle entre les deux structures, à la différence de l'enchâssement (embedding) qui implique une relation de subordination (Roulet 1997). Ce schéma est précisément illustré dans Roulet par l'exemple du dialogue romanesque car celui-ci présente par définition "au moins deux situations d'interaction emboîtées l'une dans l'autre, puisque c'est dans le cadre de l'interaction entre le narrateur et le destinataire qu'est représentée l'interaction entre les personnages du dialogue" (4.1.1.), mais il me semble souhaitable d'élargir à la situation narrative en général cette propriété du discours romanesque, et de considérer donc qu'il y a narrativité à chaque fois que le phénomène de disjonction des mondes -relevant du module référentiel- s'accompagne d'un emboîtement au plan interactionnel, c'est-à-dire que l'interaction tenue prend pour objet de discours une interaction rapportée, dans les termes de Laurent Perrin (1996), et ce y compris si l'interaction en question n'est pas strictement ou même pas du tout verbale, comme dans le cas d'un récit de tempête par exemple. En effet, bien que l'événement rapporté ne justifie alors pas en lui-même le terme, sa relation présuppose une séparation entre le monde représenté et le monde "dans lequel se déroulent l'activité de récapitulation et l'interaction verbale qui la supporte" parce que "le principe de disjonction implique nécessairement la création d'un monde de nature discursive et l'existence d'un "médium de récapitulation" des contenus référentiels" (Filliettaz ici même). Ce qui se trouve modifié de l'univers représenté à l'activité discursive qui en propose une représentation, au niveau strictement interactionnel qui nous occupe ici, c'est en somme l'interlocuteur dont la présence ou l'absence fait verser l'activité de l'interactant de celle d'observateur -ou de participant- à celle de relateur et qui transforme du même coup "l'interprétation de la réalité" en "interprétation de la narrativité" (Filliettaz, *ibid.*). C'est pourquoi j'aurais désormais tendance à assimiler une séquence discursive comme le "reportage" (cf. Kuyumcuyan 1997) à une séquence narrative pleine et entière dans la mesure où la simple absence de l'un des interactants du procès communicationnel dans l'univers représenté par le discours suffit à produire

un effet de "disjonction des mondes", même si l'emboîtement interactionnel en demeure peu perceptible en raison du caractère non verbal de l'événement représenté et du "dédoublé" d'une même instance récapitulatrice, engagée d'une part comme témoin dans l'univers représenté, et d'autre part comme locuteur du monde discursif, c'est-à-dire du cadre interactionnel englobant. Autrement dit, il suffit que le discours évoque une réalité autre que celle de la perception commune aux interactants engagés dans le processus de communication pour qu'il y ait narration minimale, au sens référentiel et interactionnel du terme, à distinguer de l'acception courante de cette expression (cf. Filliettaz & Grobet, *ici même*). Le schéma suivant, inspiré de Roulet 1999, peut éventuellement rendre compte de ce phénomène :



La flèche reliant l'observateur au narrateur montre qu'en dépit de leur différence de fonction, leur identité reste envisageable, comme dans un récit à la première personne, tandis que le trait épais séparant le narrataire du "monde ordinaire" manifeste en revanche que l'accès direct lui en demeure impossible, condamné qu'il est de par son rôle communicationnel à la voie médiate de la représentation symbolique, discursive en l'occurrence, d'où sans doute les relations notoires qu'entretiennent souvent les récits, dans des cultures très diverses, avec le mystère, mais aussi avec son dévoilement.

Il me semble que c'est à cet emboîtement inhérent à l'activité narrative que se réfère Laurent Filliettaz lorsqu'il déclare la CEC insuffisante pour définir la notion de narrativité et qu'il affirme la nécessité d'inscrire dans sa définition même des "principes portant sur ses composantes extra-diégé-

tiques". Je crois comme lui que "l'expression narrative est intrinsèquement liée à un mode de récapitulation de son contenu référentiel", mais si celle-ci "implique dans son essence même un dispositif énonciatif", celui-ci doit également trouver son expression au plan interactionnel (2.1.1.2.).

Il faut encore signaler ici que l'emboîtement est une propriété récursive, comme l'a souvent relevé l'analyse narratologique (Genette 1969), et qu'il convient donc à chaque fois de préciser à quel niveau d'interaction intervient l'emboîtement, soit le "décrochage" interactanciel qui est la condition d'existence interactionnelle de la narrativité (Roulet 1999a et Kuyumcuyan 1999).

1.1. Conséquences sur la forme d'organisation élémentaire énonciative

C'est avant tout au plan énonciatif que se manifestent les conséquences discursives de cette conception de la narrativité dans la mesure où celle-ci réhabilite le cadre interactionnel dont l'expression privilégiée s'actualise au premier chef dans cette forme d'organisation élémentaire-là. Couplant donc cette fois-ci les informations issues du module interactionnel avec celles issues des modules linguistiques (syntaxique et lexical), on en vient à distinguer une réalisation discursive explicite de la disjonction référentielle associée à l'emboîtement interactionnel - ou plus brièvement une "séquence narrative explicite" - lorsqu'on a affaire par exemple à un classique "récit à la troisième personne", elle-même généralement associée à l'aoriste, cette configuration correspondant dans sa forme extrême à "l'énonciation historique" de Benveniste (1966a). Il est clair alors que l'absence totale de référence absolue aboutit à la disjonction radicale des niveaux interactionnels "emboîtant" et "emboîté" et des mondes discursifs afférents. A l'opposé, il existe une forme non moins extrême d'implication de la séquence narrative, où les indications fournies par la forme d'organisation énonciative s'avèrent non pertinentes pour décider de l'existence d'une disjonction et d'un emboîtement - récit donc implicite au sens plein du terme et dont l'exemple le plus parlant me paraît être le récit dramatique dans la mesure où en définitive seul le contexte extra-verbal permet de décider s'il y a ou non dis-

jonction, comme par exemple la matérialité du livre à la lecture ou les conventions de la représentation théâtrales à l'oral ("rampe", rideau de scène, ou tout autre moyen de séparation du public et des "personnages"). Evidemment, la plus grande partie des séquences narratives recensées dans la tradition culturelle occidentale se déploie entre ces deux pôles de l'explicitation et de l'implication "absolues", et j'en prends pour modèle une forme mixte par excellence, celle du dialogue romanesque (Gelas 1989, Roulet 1995 et 1999a). Chaque séquence narrative intuitivement perçue comme telle par l'observateur, en tant qu'il est lui-même partie prenante de l'interaction à un niveau d'emboîtement qui reste à définir, requiert donc un examen particulier qui seul pourra prendre en compte la totalité des moyens verbaux ou non-verbaux dont la somme produit l'effet narratif (Filliettaz-Grobet, Filliettaz ici-même). Moins mécanique dans son application qu'une théorie strictement linguistique en raison de la pluralité des facteurs qu'elle prend en compte dans son champ d'observation, la théorie modulaire présente ainsi l'avantage de ne pas focaliser les investigations du chercheur sur tel ou tel aspect du discours proprement dit, mais s'efforce au contraire de mobiliser d'abord son attention en une sorte de vision périphérique de l'interaction verbale, avant de l'amener, mais seulement dans un second temps et de façon toujours spécifique, à décomposer les éléments particuliers qui, dans cette occasion ou cette interaction singulières-là, aboutissent à tel ou tel type. Que l'observation des discours en vienne dès lors à ressembler davantage au patient travail de reconstitution d'un archéologue sur un chantier de fouilles qu'à l'exécution expéditive d'une recette de cuisine, qui s'en plaindra ?

1.2. Conséquences sur la forme d'organisation élémentaire relationnelle

Il reste à indiquer encore une conséquence manifeste de l'intervention du module interactionnel dans la définition de la narrativité, et celle-ci concerne cette fois la forme d'organisation élémentaire relationnelle (Roulet 1991, 1995 et 1999). On a déjà remarqué maintes fois (par exemple Gelas 1989 ou Rossari 1994) un phénomène à tout prendre courant bien que théoriquement problématique, je veux parler du fait que dans un dialogue

romanesque par exemple, il soit difficile de rendre compte des relations entre les différentes répliques des personnages en termes strictement illocutoires, au moins pour le lecteur effectivement engagé pour ce qui le concerne dans l'interaction tenue ou englobante, alors même que ces actes possèdent bien une telle valeur au niveau de l'interaction rapportée - ou englobée. Cela signifie qu'aux relations illocutoires primitives inhérentes aux constituants d'un dialogue se superpose, ou même plus exactement se substitue, une relation de nature temporelle qui permet d'interpréter leur position dans le texte comme la traduction, dans l'ordre du discours, du fait qu'ils sont censés se succéder, et cela du simple fait que le dialogue constitue en réalité, au niveau hiérarchique maximal, une intervention (Perrin 1996, Filiettaz & Grobet, *ici même*). L'insertion d'un dialogue dans un discours monologique narratif modifie donc la nature des relations entre les actes discursifs, celles-ci passant de l'ordre illocutoire qui sont les leurs dans le texte dialogique à des relations interactives caractéristiques d'une structure d'intervention (Roulet 1986). Rapporté, le dialogue quitte en somme automatiquement sa structure d'échange pour l'unité de rang inférieur du discours, ce qui entraîne par exemple, entre autres conséquences, qu'un lecteur de Stendhal n'ait pas à répondre, dans des conditions non pathologiques de communication - voir a contrario Don Quichotte -, à une question de Julien Sorel, pas plus qu'un spectateur n'aura en principe à exécuter un ordre de Dom Juan; d'où cette attitude de "détente" qu'on adopte dans un récit, quelle que soit sa nature, et qui s'oppose à la "tension" inhérente à l'interaction effective (Weinrich 1973) - c'est-à-dire celle où le destinataire se trouve confondu avec le récepteur réel (Ducrot 1984). Du fait que dans un échange rapporté, les relations illocutoires sont représentées mais non réalisées, mimées mais non effectives parce que ses interactants ne sont plus ou pas en présence, l'effet de dialogue est un leurre : le dialogue rapporté, comme dialogue représenté, mais non tenu, est un dialogue reproduit - ou d'ailleurs inventé, cela revient ici au même - qui ne doit donc pas être confondu avec l'objet qu'il représente (Gelas 1989). En l'espèce et du point de vue relationnel, ses propriétés illocutoires se voient neutralisées, non au niveau de l'interaction primitive dans laquelle elles conservent leur valeur pleine et entière, mais au niveau de l'interaction emboîtante où leur effet illocutoire devient simple relation interactive, qu'on interprète alors par défaut comme une relation

temporelle (Filliettaz & Grobet, *ibid.*). Cette "loi de non-conservation de la valeur illocutoire des actes discursifs rapportés" pourrait être formulée de la façon suivante : *l'emboîtement interactionnel, soit l'insertion d'une structure d'échange dans une intervention sans relation de subordination, a pour effet, au plan relationnel, de transformer les relations internes des constituants emboîtés d'illocutoires en interactives*. Et de même qu'un tableau bi-dimensionnel représente la perspective tri-dimensionnelle mais ne peut la reproduire, le dialogue romanesque représente des relations illocutoires mais est constitué en ce qui le concerne de relations interactives, du moins pour les interactions rapportées et abstraction faite des cas plus complexes de "dialogue avec le lecteur" (cf. Rossari 1994, Kuyumcuyan 1997).

2. Contre un contenu -ou un modèle- narratif normatif

2.1. Objections au schéma quinaire

Sans nier absolument l'intérêt que représente la notion de chaîne événementielle culminative (CEC) avancée par Laurent Filliettaz (ici-même) pour analyser et interpréter des récits effectifs, que ceux-ci soient écrits ou oraux, spontanés ou travaillés - et en lui reconnaissant même une certaine utilité dans ses applications pédagogiques, je voudrais me faire ici l'avocat du diable et avancer deux raisons de la mettre en question, la première d'ordre méthodologique, la seconde de nature plus théorique.

Expérimentalement, il me semble tout d'abord que la notion de "chaîne événementielle culminative" joue essentiellement pour des récits brefs qui supposent que soit perçu quasi instantanément l'effet cumulatif, ce qui est en particulier le cas du récit oral, précisément étudié par Laurent Filliettaz. Mais dès que le récit s'allonge quelque peu, comme avec, entre autres, le roman, dont l'intrigue peut présenter rebondissements, histoires parallèles et retours en arrière ou bonds en avant, et ce durant des centaines de pages, ce modèle cumulatif, à supposer qu'il s'applique au prix de maintes contorsions interprétatives d'ailleurs non dépourvues d'intérêt, ne peut en tout cas le faire qu'*a posteriori*, c'est-à-dire une fois la lecture "bouclée". Or le "jugement de narrativité" porté sur un texte pareil n'attend pas le nombre de pages et s'exerce quasi instantanément, de sorte que n'importe quel lecteur

est en mesure d'en proposer une estimation typologique intuitive certes mais néanmoins motivée. Que penser alors d'une notion dont la validité **définitoire** est loin d'être établie quel que soit le discours narratif considéré, et dont la pertinence paraît d'ordre plutôt interprétatif ? On m'objectera peut-être que l'exemple littéraire reste marginal et qu'il faut d'abord se préoccuper du cas général, à quoi je répondrais qu'une théorie bien construite doit **aussi** pouvoir rendre compte d'emblée du récit littéraire, or celui-ci démontre en l'espèce que la perception de l'effet narratif, en tant que phénomène immédiat, peut faire l'économie du schéma quinaire dont l'influence sur la lecture demeure rétroactive et intéresse par conséquent davantage l'analyse que la caractérisation spontanée du phénomène narratif.

Par ailleurs - et j'en viens à ma seconde objection, "théorique"-, la CEC, aussi opératoire qu'elle soit, et pour cause, sur nombre de récits, me paraît comporter un risque de distorsion du phénomène en en proposant un **modèle** par trop contraignant : à la fois matrice et patron, le terme réfère en effet aussi bien au principe générateur qu'au critère normatif et n'exclut donc pas tout à fait le glissement progressif de l'un à l'autre, autrement dit le passage de la description à la prescription. Or la valeur heuristique d'une description doit plutôt tenir, avant et même contre toute visée codificatrice, dans son pouvoir génératif. A l'inverse, toute imposition d'un "contenu", aussi schématique soit-il, comporte le risque d'exclure un jour ou l'autre telle ou telle séquence sous le prétexte fallacieux qu'elle ne correspondrait pas au modèle narratologique. Mais de quel droit le linguiste édicterait-il en quoi un récit **doit** consister ? Il me semble qu'on commet là un abus de codification et que le verbe raconter, comme son cousin écrire, pourrait rester au contraire, et au sens fort du terme, intransitif; le but de la théorie se limitant alors de préférence à la description des récits existants et à la formulation de règles et de principes d'engendrement des récits possibles, mais sans idée préconçue quant à leur contenu. Et je crois que les éléments discutés ci-dessus - i.e. le principe de disjonction des mondes ainsi que la notion d'emboîtement- certes affinés et précisés dans le cadre de la théorie modulaire et assortis d'un nombre encore incertain de règles de couplage, sont amplement suffisants, de ce point de vue-là, en l'état actuel de nos connaissances tout au moins.

En revanche, je vois au moins trois raisons à considérer plutôt le contenu du récit comme un "cadre vide", c'est-à-dire à laisser délibérément en suspens la question de sa teneur intrinsèque. La première concerne le récit factuel, historique en particulier, qu'il me paraît tout de même difficile de faire coïncider à toute force avec un schéma préétabli, sauf à accepter de gauchir les faits rapportés jusqu'à courir le risque de les déformer. Trouvant pour le moins prématuré, tout comme Laurent Filliettaz d'ailleurs (ici même), de rouvrir ici le débat sur les liens que la "logique narrative" entretiendrait avec la "logique de l'action", et sur l'influence que la première pourrait exercer sur la seconde -sur sa réalisation comme sur sa perception- il me semble justement préférable de ne pas se prononcer du tout sur cette question en laissant donc absolument ouverte la définition de l'événement. Ainsi, le danger sera moins grand d'en laisser échapper une relation par excès de théorie, soit pour cause d'hypertrophie de l'horizon d'attente chez le chercheur.

Ma seconde réserve vis-à-vis de la CEC s'inspire de doutes devant des notions comme celles de "linéarité temporelle, de causalité ou d'inversion des contenus" reprises des analyses narratologiques d'inspiration structuraliste par Laurent Filliettaz (ici même). Est-il vraiment possible de rendre compte, avec des principes pareils, de récits un tant soit peu originaux, en tout cas novateurs quant à leur forme ou à leur contenu ? Comment une telle théorie considérerait-elle par exemple un récit comme *La Plage*, de Robbe-Grillet ? Et d'abord, en ferait-elle même un récit ? Pour ma part, j'aurais déjà bien du mal à y discerner l'ombre d'un événement, mais cela ne m'empêche pas de le prendre néanmoins pour une "relation". L'existence de tels cas-limites peut certes poser la question du jugement qualitatif porté sur eux -voir le qualificatif d'"ennuyeux" souvent formulé sur des "récits" pareils en situation pédagogique-, mais n'altère cependant pas, me semble-t-il, leur spécification typologique : récits ils sont et restent, même s'ils ne racontent "rien" ou "pas grand chose" du point de vue commun. Ne pouvant en effet admettre, en analyse du discours plus qu'en narratologie, que "le descriptif cède le pas à l'évaluatif, dans des jugements où le diagnostic de [narrativité] équivaut à un label de qualité" (Genette 1991, 27), on est dès lors amené à distinguer le "contenu" d'une narration, passible fort légitimement d'une appréciation qualitative, de sa "nature" typologique, qui reste pour sa part une donnée

textuelle constitutive dépendant, non de critères subjectifs relatifs au contenu de la narration, mais des formes mêmes de la communication verbale.

Enfin, ma troisième objection à la CEC est dictée par une considération quasi anthropologique. Toujours dans la même partie de son exposé, Laurent Filliettaz avance avec quelque vraisemblance que la validité psychologique de ce prototype narratif repose sur les représentations que se font les individus des réalités praxéologiques et qu'il n'est donc pas limité à la sphère discursive. Il n'en reste pas moins possible de considérer cependant cette "tendance humainement fondamentale à l'interaction cumulative" (Bateson 1977) comme circonscrite à une aire culturelle déterminée et de la supposer absente -ou déjà moins prégnante- dans d'autres représentations du monde (voir par exemple les hypothèses de Bateson relatives au comportement balinais). Est-ce à dire que privée d'événement, au sens occidental du terme, une telle culture serait aussi par la même occasion censée ignorer la narrativité ? La question est naturellement plus théorique qu'ethnologique, mais montre néanmoins les limitations d'une conception par trop rigide du récit qui exclurait a priori une perception de l'événement, voire du "racontable", distincte de la nôtre. On en vient à se demander, comme le Barthes revenu du structuralisme outrancier (1970), à quoi peuvent bien servir toutes ces codifications qui ne visent à rien moins que ramener tous les récits du monde à un certain nombre de dénominateurs communs, quand c'est peut-être de leur différence que la théorie ferait aussi bien de s'occuper, dans la mesure où c'est en elle que réside l'information véritable.

2.2. Conditions d'utilisation du schéma quinaire

Cette question de "l'identité numérique" des récits, loin d'être passée sous silence dans l'article de Laurent Filliettaz, constitue au contraire son constat de départ, mais l'auteur y oppose avec quelque raison une double nécessité, à la fois méthodologique et théorique, d'en venir malgré tout à leur "identité spécifique". Si je ne me dissimule pas plus que lui les limites d'une typologie discursive, je propose pour ma part, afin d'éviter toute inflation superflue des outils théoriques, de restreindre au maximum leur prolifération. C'est pourquoi j'ai fait l'hypothèse d'une suppression pure et simple d'une des

grilles de lecture communément utilisée dans l'interprétation du discours narratif, non par vaine polémique, tout au moins je l'espère, mais dans un esprit d'expérimentation qui amène à envisager des réalités connues d'un oeil neuf, ce qui se révèle parfois fécond. Loin de nier tout ce que les analyses structurales ont permis de mettre à jour dans les récits, ni d'ignorer que ces schémas narratifs, tout délimités qu'ils soient du point de vue culturel, informent vraisemblablement en profondeur nos représentations des récits, y compris dans leurs manifestations "déviantes", je suggère seulement de les faire intervenir de préférence à un stade ultérieur de la théorie, s'il s'avère possible d'en faire l'économie au niveau des fondements.

3. Formulation provisoire de quelques règles de couplage définissant divers types d'unités narratives de la forme d'organisation séquentielle

Les "règles de couplage" (Roulet 1999) relatives à la narrativité que je propose à la discussion se présentent par conséquent sous la forme :

Règle 1 : définition de la séquence narrative

si un segment de discours *s* présente au plan référentiel un phénomène de disjonction entre le monde dans lequel s'inscrit le discours et celui dont il traite

et si ce même segment contient un emboîtement au plan interactionnel qui permet de distinguer une interaction tenue d'une interaction rapportée

et si ce même segment coïncide avec les frontières d'un constituant hiérarchique d'intervention au niveau maximal

alors le segment de discours *s* constitue une séquence narrative.

Règle 2 : définition de la séquence narrative explicite

si un segment de discours *s* est défini comme une séquence narrative (cf. règle 1)

et si ce même segment présente au plan linguistique les caractéristiques de "l'énonciation historique"

alors le segment de discours *s* constitue une séquence narrative explicite.

Règle 3 : définition de la séquence narrative implicite

si un segment de discours *s* est défini comme une séquence narrative (cf. règle 1)

et si ce même segment présente au plan linguistique les caractéristiques du "discours"
alors le segment de discours *s* constitue une séquence narrative implicite.

Règle 4 : définition de la séquence narrative mixte

si un segment de discours *s* est défini comme une séquence narrative (cf. règle 1)

et si ce même segment présente au plan linguistique tantôt les caractéristiques de "l'énonciation historique", tantôt celles du "discours",

alors le segment de discours *s* constitue une séquence narrative mixte.

Observations :

1. Les deux dernières conditions de la règle 1 formalisent le même phénomène, mais en l'explicitant dans deux systèmes de connaissance distincts [respectivement les modules hiérarchique et interactionnel] : peut-être y aurait-il moyen de les formuler de façon plus économique.

2. Je ne crois pas nécessaire pour le moment d'intégrer à ces premières règles et définitions leur conséquence au plan relationnel, c'est-à-dire ma "loi de non-conservation de la valeur illocutoire des actes discursifs rapportés" (1.2.). Peut-être sera-t-il ultérieurement nécessaire de distinguer dans l'approche modulaire entre les **règles**, à valeur définitoire, et les **lois**, simples formulations synthétiques des conséquences de définitions ou d'observations du système.

Bibliographie

- ADAM J.-M. (1992), *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.
- ADAM J.-M. (1994), *Le texte narratif*, Paris, Nathan.
- BARTHES R. (1970), *SSZ*, Paris, Seuil.
- BATESON N. G. (1977), "Bali : le système de valeurs d'un état stable", *Vers une écologie de l'esprit*, tome 1, Paris, Seuil, 120-139.
- BENVENISTE E. (1966a), "Structure des relations de personne dans le verbe", *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1., Paris, Gallimard, 225-236.
- BENVENISTE E. (1966b), "Les niveaux de l'analyse linguistique", *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1., Paris, Gallimard, 119-131.
- BRONCKART J.-P. (1997), *Activité langagière, textes et discours*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.

- DUCROT O. (1984), "Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation", in *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 171-233.
- FILLIETTAZ L. (1999), "Une approche modulaire de l'hétérogénéité compositionnelle du discours", *Cahiers de linguistique française* 21,
- FILLIETTAZ L. & GROBET A. (1999), "L'hétérogénéité compositionnelle du discours", *Cahiers de linguistique française* 21,
- GELAS N. (1989), "Analyse conversationnelle : essais et problèmes", *Verbum XII*, 117-126.
- GENETTE G. (1969), *Figures II*, Paris, Seuil, 195-222.
- GENETTE G. (1991), *Fiction et diction*, Paris, Seuil.
- GROBET A. (1999), "L'organisation topicale de la narration. Les interrelations de l'organisation topicale et des organisations séquentielle et compositionnelle.", *Cahiers de linguistique française* 21.
- GROBET A. & FILLIETTAZ L. (à paraître), "Die Heterogenität der Texte : einige Fragen".
- KUYUMCUYAN A. (1997), "L'invention du lecteur", *Cahiers de linguistique française* 19, 205-231.
- KUYUMCUYAN A. (1999), "Hétérogénéité textuelle : l'exemple de la fable", *Cahiers de linguistique française* 21.
- PERRIN L. (1996), "Récit implicite et discours rapporté dans le texte littéraire", *Etudes de linguistique appliquée* 102, 219-235.
- REBOUL A. & MOESCHLER J. (1995), "Le dialogue n'est pas une catégorie naturelle scientifiquement pertinente", *Cahiers de linguistique française* 17, 229-248.
- ROSSARI C. (1994), "Homogénéité et hétérogénéité : la dimension compositionnelle dans l'ouverture de *Jacques le Fataliste*", *Cahiers de linguistique française* 15, 276-296.
- ROULET E. (1986), "Complétude interactive et mouvements discursifs", *Cahiers de linguistique française* 7, 189-206.
- ROULET E. (1991), "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours", *Cahiers de linguistique française* 12, 53-81.

- ROULET E. (1995), "L'analyse du dialogue dans une approche modulaire des structures du discours : l'exemple du dialogue romanesque", in HUNDSNURSCHER F. & WEIGAND E. (éds), *Futures Perspectives of Dialogue Analysis*, Tübingen, Niemeyer.
- ROULET E. (1996), "Une description modulaire de l'organisation topicale d'un fragment d'entretien", *Cahiers de linguistique française* 18, 11-32.
- ROULET E. (1997), "L'organisation polyphonique et l'organisation inférentielle d'un dialogue romanesque", *Cahiers de linguistique française* 19, 149-180.
- ROULET E. (1999), "Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours", in J.-M. ADAM & H. NØlke (éds), *Approches modulaires : de la langue au discours*, Lausanne, Delachaux & Niestlé.
- WEINRICH H. (1973), *Le Temps*, Paris, Seuil.